

Contrer la marchandisation de la mémoire

Amélie Descheneau-Guay

Number 758, July–August 2012

La mémoire vivante

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/66905ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Descheneau-Guay, A. (2012). Contrer la marchandisation de la mémoire. *Relations*, (758), 14–15.

au-dessus de la vie quotidienne tout en donnant sens à celle-ci. D'où l'inquiétude devant la sortie de la tradition dont l'humanité entière est aujourd'hui le théâtre. En perdant la tradition, le danger est de perdre peu à peu, presque insensiblement, la mémoire en tant que faculté de mise à distance du monde et, par conséquent, d'interprétation et de critique de ce qui s'y déroule. C'est cette disparition de ce qu'il appelle aussi « un lieu de la Transcendance » ou « la transcendance sans nom », qu'appréhende Dumont quand il évoque un « degré zéro de la tradition ». Gauchet, animé par la même inquiétude quant à l'avenir de l'humanité, l'appelle de son côté la « détraditionnalisation radicale ».

Mais qui dit danger dit aussi défi. Celui-ci consiste d'abord à prendre collectivement acte du danger (ce dont nous sommes hélas encore loin) afin de se donner ensuite les moyens de le surmonter. Comment? En réinventant la tradition. Mais n'est-ce pas là une contradiction dans les termes? La tradition, n'est-ce pas par définition ce qui nous est donné, transmis par ceux qui nous précèdent, une pratique ou un savoir hérité du passé? C'est bien pourquoi, lorsqu'il appelle à la sauvegarde de la tradition, Dumont insiste sur l'originalité de la nouvelle tradition qu'il a en vue: « la tradition qui me semble se faire jour, écrit-il, est fort différente de celle d'autrefois; elle est l'objet d'une constante reviviscence » (*id.*, p. 89).

Milena Doncheva,
Le miroir (détail),
 2009



Contre la marchandisation de la mémoire

AMÉLIE DESCHENEAU-GUAY

L'auteure est
 secrétaire de rédaction
 à *Relations*

Qu'ont en commun les remèdes de nos grand-mères, la pratique de la tannerie du cuir et les patois régionaux? Il s'agit de traditions populaires « immatérielles » au cœur de la mémoire québécoise qui, d'une génération à l'autre, nous est laissée en héritage. Dans un contexte d'uniformisation culturelle, tendant à laminer la diversité des formes expressives des peuples, il importe de maintenir vivantes ces pratiques coutumières. L'UNESCO s'est ainsi alarmée ces dernières années de la survivance des cultures populaires dans le monde et a décidé d'inclure, dans la notion de patrimoine, les manifestations immatérielles de l'héritage collectif des peuples. Ainsi, les rituels, la musique, la danse, l'artisanat, la cuisine ou les techniques agricoles sont maintenant reconnus comme étant des formes originales de création collective.

Au Québec, la récente *Loi sur le patrimoine culturel* du ministère de la Culture et des Communications, qui entrera en vigueur à l'automne prochain, fait une avancée majeure en reconnaissant ce patrimoine culturel vivant. Il s'agit

d'un réel progrès dans la reconnaissance de traditions populaires trop longtemps négligées par les pouvoirs publics. Ceci dit, cette loi suscite aussi des critiques. Elle s'appuie, entre autres, sur une publication de Bernard Genest et Camille Lapointe intitulée *Le patrimoine culturel immatériel: un capital social et économique* (Ministère de la Culture et des Communications, 2004), dans lequel la mémoire est notamment perçue comme une source d'innovation et de richesse économique.

Cette vision economiciste de la mémoire donne lieu à des contradictions plutôt saisissantes: on soutient qu'en tant que facteur vital de l'identité des peuples, le patrimoine immatériel représente, dans le contexte de la mondialisation, un atout de taille pour lutter contre la tendance à l'uniformisation et à la banalisation des cultures, tout en prônant le patrimoine comme « capital économique » par diverses stratégies de « mise en valeur ».

Selon cette vision marchande de la mémoire, le patrimoine doit être consommé comme un produit et être rentable pour recevoir la reconnaissance et l'appui du gouvernement. Il s'agit de favoriser une « patrimonialisation » de la culture, processus par lequel les experts de la mémoire créent des catégories de patrimoine, plus faciles ensuite à transformer en produits consommables. Nos pratiques vernaculaires tendent ainsi à devenir des produits touristiques. Or, cette marchandisation de la culture et de la

Cette reviviscence, les sociétés traditionnelles n'avaient pas à l'accomplir puisque la mémoire s'imposait à elles en vertu de la force même de leurs traditions qui donnaient sens à leur présent et éclairaient leur avenir. Or, avec la rupture du fil de la tradition, celle-ci n'est plus une donnée de l'expérience mais ce que les sociétés choisissent, ou non, de se donner par un travail incessant sur leur mémoire. Mais pourquoi user d'un même mot pour désigner ce que l'on sait pourtant être fort différent de ce qu'il désignait autrefois? C'est qu'entre l'une et l'autre tradition, entre celle dont nous sommes sortis et celle qui «n'est largement qu'un espoir», il existerait, selon Dumont, une homologie de structures qui tient aux fondements de l'existence historique. En effet, «malgré des disparités considérables entre les civilisations, un trait leur est commun: l'histoire s'y dédouble toujours». Une histoire qui se dédouble est une histoire qui, en se dépassant elle-même dans une autre histoire, trouve en celle-ci un horizon de sens.

Or, c'est précisément la possibilité de ce dédoublement de l'histoire qui se trouve aujourd'hui compromis avec l'asservissement à la dictature du changement et de l'innovation permanente qui caractérise notre époque. Le dédoublement n'y est plus qu'une télé réalité, la projection spectaculaire d'un monde insignifiant. Que peut-on opposer à cette société du spectacle où l'être humain se déshumanise à son insu, au rythme des images et des musiques

subliminales des centres commerciaux? Qu'est-ce qui peut encore l'inciter à se hausser au-dessus de sa petite vie quotidienne et à participer avec autrui à une histoire significative? À cette dernière question, Dumont répondait: l'école et la démocratie, deux institutions grâce auxquelles les êtres humains d'aujourd'hui peuvent toujours, en principe, se placer «en surplomb du flux indéfini de l'histoire» et interpréter leur condition à partir de valeurs partagées; deux figures d'un même espace public où ils vivent ensemble en se souciant les uns des autres; deux «traditions» où l'éthique – qui n'est pas une technique de régulation sociale, mais le lieu même de la socialité, de la rencontre avec l'autre en tant qu'autre – peut encore advenir par-delà la défection des traditions anciennes. L'école et la démocratie: deux idéaux à défendre sans cesse et contre nos gouvernements eux-mêmes, de plus en plus inféodés aux lois du marché. ●

En perdant la tradition, le danger est de perdre peu à peu, presque insensiblement, la mémoire en tant que faculté de mise à distance du monde et, par conséquent, d'interprétation et de critique de ce qui s'y déroule.

mémoire, nous dit Hélène Giguère¹, signe la fin de l'accès de l'intime à l'autre.

Cette sorte d'étiquetage de pratiques traditionnelles s'accompagne non seulement d'une obsession de rentabilité par l'industrie touristique, mais aussi d'une mise à distance des populations. Les «porteurs de traditions» s'éloignent de leurs pratiques auparavant quotidiennes, qui sont désormais maintenues sous une cloche de verre. C'est ainsi que le passé devient figé, voire «fétichisé», que la mémoire se «muséifie» et que l'on consent encore davantage à notre réalité industrielle séparant le producteur du consommateur tout en acceptant, ponctuellement, la mise en scène de quelques bribes du passé. Pensons à la popularité de la pratique du canot à glace, une fois par année, au Carnaval de Québec.

Bien qu'elle cristallise l'effort d'inclure la dimension immatérielle du patrimoine, la nouvelle *Loi sur le patrimoine* est teintée d'une vision économiciste de la mémoire qui tendra à soutenir des initiatives de protection visant la rentabilité avant tout – et non la pérennité des pratiques coutumières. Mais comment contrer cette marchandisation de la mémoire? Comment sauvegarder sans figer ou réifier l'identité nationale?

On ne peut répondre à ce questionnement sans prendre en compte le contexte sociétal dans lequel il se déploie. Or, on occulte souvent le fait qu'une telle réflexion sur la mémoire est intimement liée à celle sur notre modèle de développement. Par exemple, certaines pratiques de l'agriculture dite «traditionnelle» devraient être intégrées à notre agriculture industrielle actuelle. Aussi, pourquoi ne pas valoriser davantage, dans les écoles, des métiers artisans (boulangerie, joaillerie, ébénisterie, etc.) qui contribuent à reproduire des pratiques quotidiennes et ravivent des héritages anciens – non figés dans le passé – dans la mémoire collective présente? Il ne faut pas se méprendre sur la réappropriation de nos cultures populaires: un festival de trois jours, c'est bien, mais des lieux de formation et de pratique régulière sont essentiels à la survivance, ou à la renaissance, de nos pratiques culturelles (P. Chartrand, «Qui trop embrasse mal étreint», *Rabaska*, vol. 3, 2005). Car l'essentiel du patrimoine culturel immatériel est fait de connaissances transmises de bouche à oreille, par des êtres humains et non par des «produits culturels».

La mémoire est un regard. On l'imagine tourné vers le passé, mais on peut tout autant le porter aussi sur le présent et l'avenir. Pour Fernand Dumont, la culture est à la fois un legs qui nous vient d'une longue tradition et un «projet à reprendre» (*L'avenir de la mémoire*, 1995).

1. Viva Jerez! *Enjeux esthétiques et politiques de la patrimonialisation de la culture*, PUL, 2010.